

Chiffres clefs de la CIVS - mars 2015

Traitement des dossiers de la date de création de la CIVS au 31 mars 2015

Nombre de formulaires enregistrés par la CIVS	28 899 dossiers dont 9 682 requêtes bancaires
Nombre de décisions adoptées par le Collège délibérant et le Président statuant seul	34 011 Ce chiffre se décompose comme suit : ▶ 21 327 recommandations adoptées au titre des spoliations matérielles (pillages d'appartements ou d'ateliers, bijoux, œuvres d'art, etc.) ▶ 12 263 recommandations adoptées au titre des spoliations bancaires (comptes bancaires bloqués) ▶ 452 autres décisions (renvois, acte de désistement)

Accueil et renseignement des requérants pour le mois de mars 2015 uniquement

Appels traités par le standard de la CIVS et la cellule d'écoute et de renseignement téléphoniques	162
Pages vues sur le site civs.gouv.fr	3 662
Demande de renseignement traitée par courriel via le site	0